



TARIFS 2012

CONTRATS SAISONNIERS

du 1er AVRIL AU 31 OCTOBRE

CONTRAT NON RACCORDE A L'ASSAINISSEMENT

Prix TTC en Euros

<u>Forfait de l'ouverture à la fermeture comprenant :</u>			
- l'emplacement - les séjours, y compris la taxe de séjour - l'électricité	soit à la signature (1er avril)	550,00 €	1 233,00 €
- 1 voiture sur l'emplacement (*) - 1 bon "loisirs" d'une valeur de 16 € (à utiliser exclusivement pendant les heures d'ouverture)	solde en 3 échéances (1er juin, 1er août et 1er octobre)	683,00 €	

CONTRAT RACCORDE A L'ASSAINISSEMENT

<u>Forfait de l'ouverture à la fermeture comprenant :</u>			
- l'emplacement - les séjours, y compris la taxe de séjour - l'électricité	soit à la signature	641,00 €	1 638,00 €
- 1 voiture sur l'emplacement (*) - 1 bon "loisirs" d'une valeur de 16 € (à utiliser exclusivement pendant les heures d'ouverture)	solde en 3 échéances (1er juin, 1er août et 1er octobre)	997,00 €	

(*) Le stationnement d'un camping-car ou d'une caravane en plus de l'installation initialement prévue dans le contrat sera facturée au tarif journalier de location d'un emplacement : Basse saison : 7,20 € - Moyenne saison : 9,00 € - Haute saison : 10,60 €

GARAGE HIVERNAL	par mois, pendant 5 mois de novembre à mars, en 2 échéances (1er novembre et 1er mars)	33,00 €
------------------------	---	---------

AUTRES REDEVANCES

<u>Forfait caravane supplémentaire sur l'emplacement</u>		
Raccordée	(200,00€ à la signature et 139,00€ au 01/06)	339,00 €
Non raccordée	(150,00 € à la signature et 103,00 € au 1/06)	253,00 €
<u>Forfait 2e emplacement</u>	Règlement en 3 échéances (1er juin, 1er août et 1er octobre)	492,00 €

N.B. : la souscription d'un contrat saisonnier implique un engagement pour la totalité de la période, du 1er avril au 31 octobre